



**Acta fabula**  
**Revue des parutions**  
**vol. 11, n° 8, Septembre 2010**  
**DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.5846>**

---

# Voyage dans l'histoire & les contrées des idées sur le langage & les langues

**Julien Longhi**

Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier & Christian Puech, *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris : Klincksieck, coll. « 50 questions », 2010, 280 p., EAN 2252035994.

---



## **Pour citer cet article**

Julien Longhi, « Voyage dans l'histoire & les contrées des idées sur le langage & les langues », Acta fabula, vol. 11, n° 8, Notes de lecture, Septembre 2010, URL : <https://www.fabula.org/revue/document5846.php>, article mis en ligne le 13 Juillet 2010, consulté le 20 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.5846

---

# Voyage dans l'histoire & les contrées des idées sur le langage & les langues

**Julien Longhi**

---

Cet ouvrage se veut une synthèse des questions et problèmes traités par les spécialistes de l'étude historique des sciences du langage. À cet égard, et au regard de la grande clarté qu'il manifeste sur des sujets aussi divers que complexes, il peut s'apparenter au manuel universitaire. S'il pourra donc satisfaire étudiants et enseignants en sciences du langage, il se révélera, en outre, un outil précieux pour le chercheur. Les trois auteurs ont ainsi concilié pédagogie, clarté et exigence scientifique.

L'ouvrage aborde la thématique de l'histoire des idées sur le langage et les langues à travers cinquante questions, réparties en six grands thèmes suivis d'une conclusion. Le plan suivi balaye « les enjeux de la rétrospection » (chapitre 1), « la dimension anthropologique des savoirs sur la langue et le langage » (chapitre 2), « la naissance des problématiques » (chapitre 3), « la description des langues du monde » (chapitre 4), l'articulation « généralité/diversité/historicité » (chapitre 5), « la constitution de la linguistique comme discipline » (chapitre 6) et une conclusion.

Dans le premier chapitre, les auteurs apportent des clarifications et précisions sur leur objet d'étude : « le rôle de l'historien des sciences du langage est donc de créer les conditions d'une réflexion informée sur l'épistémologie des sciences du langage, par la production d'informations fiables sur : les théories anciennes, les connaissances qu'elles ont produites, les concepts qu'elles ont élaborés ; la forme sous laquelle les problèmes ont été posés et conçus ; ou encore, en élargissant un peu la problématique, sur des problèmes plus généraux et plus fondamentaux » (p. 13). Les auteurs abordent ensuite la manière de faire ce travail : « il s'agit non de faire l'histoire du vrai qui en effet n'en a pas, mais celle de la connaissance du vrai, ce qui correspond à la mise en œuvre de deux projets : 1) la description des formes sous lesquelles les différents états de connaissance ont été représentés [...] 2) la description du changement théorique, c'est-à-dire du fait que l'on passe historiquement d'un état de connaissance de l'objet à un autre, d'une représentation de la connaissance à une autre » (p.15). Il faut que les savoirs métalinguistiques se constituent en outils ; ils modifient pratiquement la structure de l'espace public : stabilisation de la langue, comparaison avec d'autres langues, et prise de conscience de la dimension historique des langues. Ils accomplissent et

reflètent donc une mutation des capacités cognitives fondamentales. Parmi les enjeux de la description, l'examen de la réception du *Cours de linguistique générale* (CLG) est tout à fait instructif, et d'une grande portée puisque les linguistes du XX<sup>e</sup> siècle y ont été confrontés par filiation assumée, formation ou réaction : les auteurs distinguent ainsi la réception, l'héritage, et la valorisation tardive. Ainsi, la linguistique n'entre pas dans le modèle de l'épistémologie de Kuhn (1972) fait de paradigmes et de ruptures de paradigmes ; en linguistique, les états antérieurs de la discipline conservent un intérêt, et donnent certains principes pour l'historien des sciences du langage : la distance par rapport à l'érudition et à la représentativité, la nécessité d'un ancrage social et institutionnel, la nécessité de faire l'histoire de l'outil dans son ensemble, et la nécessité de ne pas limiter l'examen à la tradition occidentale.

L'apparition des traditions grammaticales et la naissance des problématiques

Le deuxième chapitre traite de la dimension anthropologique de la langue et du langage, à partir du constat que « s'il existe *des* traditions grammaticales dans les différentes cultures, toute culture ne développe pas nécessairement de tradition grammaticale » (p.37). Les auteurs s'intéressent donc à l'activité métalinguistique, et s'arrêtent sur l'hypothèse de Culioli pour qui l'activité épilinguistique correspond à une activité métalinguistique non consciente, à laquelle tout locuteur a recours dans son activité langagière. Mais l'activité métalinguistique est délibérée, donc consciente : le savoir métalinguistique est ainsi défini comme le prolongement d'une aptitude épilinguistique, saisissable en termes d'émergence et de seuil. A cette activité s'ajoute la condition empirique des traditions grammaticales : l'écriture. Celle-ci s'intègre dans les trois « révolutions » technologiques/anthropologiques concernant le rapport au langage identifiées par Sylvain Auroux : l'invention de l'écriture est la condition *sine qua non*, mais la grammaticalisation des langues du monde et la mécanisation du langage y participent également. Concernant l'écriture, bien qu'elle ne soit pas la seule technique de transposition de la parole, sa spécificité réside dans l'indépendance vis-à-vis du corps propre de l'énonciateur, la permanence du support graphique, et la bi-dimensionnalité du support graphique. Ces trois caractéristiques peuvent se ramener à trois propriétés fondamentales : la décontextualisation possible des messages, la délinéarisation des messages, et la catégorisation métalinguistique au moins potentielle. L'écriture phonétique précède largement l'invention de la phonologie « et relève sans doute d'un « bricolage » de nature épilinguistique » (p.56). Cela pousse à s'intéresser aux représentations spontanées que les sujets élaborent concernant le langage, les langues, etc. : « la constitution d'un corps de savoirs rationnels concernant le langage et les langues suppose l'existence de représentations spontanées ou naturelles des activités langagières, mais elle les suppose non comme des conditions transcendantales qui engendreraient « nécessairement », mais plutôt comme des circonstances

empiriques ouvertes à la contingence de l'historicité. Symétriquement, l'histoire des idées linguistiques ne saurait s'inscrire dans les tenailles étroites de l'alternative entre science et non-science, où l'on a eu trop longtemps tendance à la confiner ». Parallèlement, des mythes concernant le langage et les langues relèvent d'un autre registre, qu'on aurait cependant tort d'opposer frontalement : la rationalité des traditions grammaticales est un processus dont les allures ont varié dans le temps.

Le troisième chapitre traite de la naissance des problématiques, en abordant la naissance de la réflexion sur le langage en Grèce ancienne. La préhistoire de la pensée linguistique dans le monde grec se déroule suivant deux lignes de force : « 1) le développement d'idées sur le sens des mots à partir d'une réflexion sur le nom propre, puis sur le nom commun et le mot ; 2) le passage d'une vue globale sur le discours appréhendé dans ses qualités, à son analyse, c'est-à-dire à l'identification des éléments qui le composent » (p.68). Les questions centrales, telles que les textes de Platon l'indiquent, sont celles du rapport du langage à la réalité et la question de la dénomination. Hermogène est partisan d'un conventionnalisme extrême, alors que Cratyle défend la thèse naturaliste. Quant à Socrate, il disqualifie les deux thèses et défend l'idée que « les mots ne sont pas informatifs du réel, la connaissance des mots ne permet pas d'accéder à la connaissance des choses » et « on peut parler faux, car [...] on peut construire des énoncés comportant des éléments faux sans que cela remette en cause leur nature d'énoncés » (p.72). Dans la Grèce antique, le langage fait l'objet de plusieurs sciences. Chez les Grecs, le langage est analysé dans son rapport aux choses dont on parle, ou dans son rapport aux auditeurs (rhétorique) : les disciplines sont donc la dialectique, la rhétorique, et la grammaire. L'autonomisation de la grammaire est liée à l'apprentissage de la lecture, et la création de la grande bibliothèque d'Alexandrie au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. fait converger la population de savants et philosophes. Ce rassemblement de textes implique, pour que soit maintenue la possibilité de les lire, le développement d'une philologie. L'élaboration des premières grammaires prend sa source dans cette période. On passe aussi à la grammaire comme science du langage. Les catégories du nom et du verbe ont été privilégiées dans un premier temps. Pour la constitution de l'énoncé, Aristote distingue le couple sujet/prédicat : une substance à laquelle s'applique une qualité qui appartient elle aussi au monde extra linguistique. La traduction par les modernes comme deux membres d'une proposition a causé bien des malentendus et des contestations dans les textes linguistiques des deux derniers siècles. Après l'imposition du couple verbe/nom, le schéma des autres parties du discours s'est développé. Si rien n'est dit dans les textes de Platon, le (court) chapitre XX de la *Poétique* d'Aristote est centré sur l'analyse des constituants de l'énoncé et de leurs caractéristiques morpho-syntaxiques : « à lui seul, ce chapitre de deux pages constitue un mini-traité « complet » de grammaire, le premier sans doute de la tradition occidentale » (p.83).

Ce n'est pas encore le schéma des parties du discours comme « classes de mots » (seuls conjonction, articulation nom et verbe peuvent y prétendre) mais ce schéma laisse entrevoir la délimitation de catégories. Ce schéma est élargi et complété par les stoïciens ; dans la grammaire scolaire, le nombre des parties du discours est porté à huit, et ce nombre tend à prendre une valeur intangible. Pour désigner une catégorie linguistique autre que les parties du discours dans la tradition occidentale, le premier terme utilisé a été celui de *ptōsis* (Aristote) : il signifie « chute », et sera traduit en latin par *casus*. La notion d'accident invoquée ici (ce qui « arrive » aux parties du discours) constitue un apport décisif, car les catégories qu'elle rassemble (le nombre, le genre, le cas, la diathèse, le temps) permettent de décrire la variation morphologique des mots et certains aspects de leur comportement syntaxique. Dans le dispositif des grammaires de la tradition gréco-latine, pour chaque partie du discours on donne systématiquement sa définition, puis la liste des accidents qui l'affectent. La grammaire a ensuite réellement commencé à Rome : un magnifique exemple d'étude théorique du latin est fourni par Varron dans son *De lingua latina*. Ce que l'on retiendra de cette naissance de la grammaire, c'est une conception germinatoire du lexique dans laquelle la *derivatio* est sans doute plus importante que l'*impositio*, car c'est du côté de la première qu'il faut chercher la régularité. L'importance de Varron est indéniable : il commence un important processus de « latinisation », il découvre les déclinaisons et les conjugaisons du latin, et « ses successeurs rendront hommage sinon à la lettre [...] du moins à l'esprit du *De lingua latina* ».

Plus généralement ensuite, les auteurs décrivent les grammaires comme des « objets culturels singuliers » (p.100). Elles présentent un ensemble de catégories et de sous-catégories permettant de découper la chaîne des énoncés en unités, et d'en décrire la morphologie ; et elles ne peuvent faire l'économie des exemples et des règles. Les exemples sont souvent des séquences prototypiques, et sont liés aux rapports entretenus avec les données. Les règles, quant à elles, énoncent des normes. Chez Platon, l'analyse de l'énoncé est sémantico-référentielle : nom et verbe renvoient directement à la réalité. De là probablement l'habitude de présenter le rapport entre une simple combinatoire des marques avec le verbe, et l'absence de la notion de fonction. Cette limitation à une morphosyntaxe va rester assez constante dans les grammaires pédagogiques. L'analyse propositionnelle dont Aristote fournissait déjà les éléments est longtemps restée l'apanage des logiciens. Le principe est d'analyser par binôme : il n'y a pas d'analyse globale de la phrase. Un autre modèle s'impose durant une très longue période : celui du régime ou de la rection : il correspond à l'idée que dans le rapport unissant deux éléments de l'énoncé, l'un exerce une action sur l'autre, qu'ils ne sont pas à égalité. Durant la période humaniste et à l'âge classique, la notion de régime s'étend considérablement.

## La description des langues du monde

Les éléments présentés dans le chapitre 3, qui indiquent la manière dont les problématiques linguistiques se sont constituées, avec en particulier l'émergence d'une tradition grammaticale et certaines réflexions qui guideront les développements ultérieurs sur la langue, conduisent les auteurs à aborder *la description des langues du monde* dans le chapitre 4. Pour ce faire, ils traitent de la circulation du manuel du grammairien latin Donat, qui enseignait la grammaire à Rome dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. : cette circulation, les diverses variantes, et le corpus de commentaires, est exemplaire du processus complexe par lequel des bribes de culture antique ont traversé la période de grandes invasions. Le rôle des savants irlandais a par exemple été déterminant. Mais c'est aussi à l'occasion de ce passage par des terres qui n'avaient jamais été latinisées qu'apparaissent les premières gloses en langue vernaculaire. La traduction est d'abord une technique pédagogique ; un autre effet de la traduction est de produire un début de grammatisation du vernaculaire. Un des résultats est que le texte peut fonctionner comme une description grammaticale du français. La grammatisation des vernaculaires connaît un point d'inflexion à la Renaissance. La projection d'un modèle conçu initialement pour le latin sur un ensemble de langues de plus en plus étendu et varié crée les conditions d'apparition de catégories et de concepts nouveaux. Les premières descriptions des vernaculaires se sont élaborées à partir d'un phénomène de transfert des concepts et des méthodes d'analyse élaborées par la tradition gréco-latine. Plusieurs attitudes ont pu coexister : « la fidélité un peu étroite qui conduit à faire entrer de force les faits du vernaculaire dans le modèle hérité, ou l'exploration des particularités formelles des langues décrites, et l'aménagement du modèle en vue d'une description adéquate » (p.134). La description des langues du monde et leur outillage par les grammairiens et les dictionnaires constituent ce que S. Auroux appelle la deuxième révolution technologique de la grammatisation. Ce mouvement de description se développe surtout à la Renaissance : l'intérêt pour les langues du monde est directement lié au mouvement d'expansion coloniale et commerciale dans lequel se lancent plusieurs nations européennes après les grandes découvertes. L'invention de l'imprimerie a eu des conséquences, non seulement dans le domaine de la circulation du savoir et la diffusion des connaissances, mais aussi sur les langues elles-mêmes. Émerge en effet un vrai marché du livre : cet usage massif des vernaculaires fait surgir la nécessité de leur normalisation. Le rapport entre le latin et les vernaculaires change également : on prend conscience des changements du latin, ce qui accroît la conscience linguistique. Enfin, dans de nombreux pays, des décisions sont prises pour délimiter des espaces pour le vernaculaire ou l'instituer/le régler (comme l'ordonnance de Villers-Cotterêts par François I<sup>er</sup> en 1539). Ainsi, la question 32

montre que le processus de construction des États-nations en Europe est souvent accompagné par la production d'un grand nombre d'outils linguistiques. Le statut ontologique d'une langue constitue un des problèmes les plus embarrassants et les plus passionnants qui se posent aux sciences du langage : « dans le monde, on ne peut observer que des individus munis de compétences linguistiques et les mettant en œuvre dans un espace et un environnement social donnés. Le tout constitue un ensemble dynamique, que S. Auroux propose d'appeler « hyperlangue ». Une langue serait alors la projection de l'hyperlangue dans un espace de représentation (p.147). Les grammairiens et les auteurs de dictionnaires jouent un rôle déterminant, mais qui est difficile à évaluer. Les projets de langue commune sont nombreux, et les humanistes français partageront ce rêve et chercheront à le mettre en œuvre : cette représentation est aussi le résultat d'un travail technique dont quelques unes des dimensions sont la formulation de règles, la stabilisation des paradigmes, et l'élaboration d'un lexique commun.

Généralité, diversité et historicité : vers la constitution de la linguistique générale

Dans le chapitre 5, les auteurs envisagent la question de l'histoire des idées sur les langues et le langage par le prisme de la généralité, de la diversité et de l'historicité. L'émergence de considérations générales sur les langues et/ou le langage est à rapprocher, selon les critères retenus, de la grammaire spéculative médiévale, des grammaires latines de la Renaissance, de la grammaire de Port-Royal (1660), voire du fonctionnement médiéval du modèle latin. Dans ce parcours synthétique, les auteurs retiennent également la grammaire de l'abbé Girard (1747), qui propose des analyses d'une grande hauteur sur plusieurs problèmes (temps, syntaxe de la proposition), et dont les traits essentiels sont la rupture avec les cadres anciens, le caractère sémantique de la définition des catégories, et le caractère formel du critère permettant de distinguer les fonctions ; ils retiennent pour finir Dumarsais, chez qui le terme de complément prend un sens plus technique et plus limité.

Les auteurs se penchent plus longuement sur la théorie du langage de Port-Royal : elle repose sur l'idée simple que les mots sont les signes de nos idées. Pour toute idée, on peut considérer deux choses : « 1) l'ensemble des attributs nécessaires qui la composent, que l'on ne pourrait pas ôter sans la détruire, et qui constituent sa *compréhension* ; son *extension*, définie par les Messieurs comme l'ensemble des objets auxquels elle convient » (p.158-159).

Les rapports entre la grammaire et l'école sont analysés dans la question 37 : les auteurs rapportent les propos de Chevrel (1977), selon qui la grammaire scolaire à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle est un courant grammatical spécifique qui développe une théorie syntaxique originale. Cette théorie repose notamment sur une théorie complexe des fonctions, dont l'objectif est d'apprendre l'orthographe à tous les jeunes Français. Ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle que la grammaire de la langue

française sera perçue comme en crise : le diagnostic est que la grammaire est mal enseignée. Une nomenclature officielle est établie pour réformer cet enseignement. Durant ce temps, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire comparée de langues se développe, sous l'impulsion de la recherche de règles méthodologique au XVIII<sup>e</sup> siècle : le siècle romantique n'invente pas cette problématique comparative, ni sa tournure historique, il s'agit plutôt de l'aboutissement d'un long processus et du résultat d'un accroissement des données. Le terme de « linguistique » apparaît à cette époque : le linguiste devient le spécialiste d'un type de savoir nouveau concernant les langues. La linguistique historique se caractérise principalement par le passage d'une régularité observée, décrite et formulée sous forme de règle, à une régularité causale ou explicative : ce sont la valeur et les limites de validité de ce type de loi qui sont débattues tout au long du siècle, et dont le passage peut être schématiquement décrit par le couple synchronie/diachronie proposée par Saussure dans le *Cours de linguistique générale*. La linguistique des historiens comparatistes est étroitement liée à la philologie et la mise en réseau de textes. Parallèlement, plusieurs thématiques sont privilégiées, comme la reconstruction d'une « langue-fossile », l'indo-européen ; la mutation de la question de l'origine du langage et dans langues dans une perspective génétique causale ; la recherche de lois explicatives ; la focalisation des recherches sur le matériau morphologique (Bopp) et surtout phonétique (Grimm). Le XIX<sup>e</sup> siècle constitue un moment rare d'accélération du rythme cumulatif des résultats des recherches dans les sciences du langage. C'est sans doute Franz Bopp, avec la *Grammaire comparée* (parue entre 1832 et 1852), qui a inauguré le plus clairement les méthodes de comparaison des langues, en mettant au point progressivement des principes de l'analyse morphologique : segmentation pour séparer la racine des différents affixes et des désinences ; puis partage entre les formes héritées et les formes nouvelles. Le point de vue proprement historique s'affirme véritablement avec Grimm, qui découvre des correspondances précises entre le gothique et l'ancien haut allemand : « l'« historicité » des langues n'est plus le « fond » sur lequel se détache la comparaison, le « milieu » dans lequel se produisent les changements, mais bien la substance même des changements qui se produisent dans une temporalité irréversible » (p.190). Cette représentation consacre ainsi un triple changement : la lettre ou le son devient l'unité élémentaire du changement ; le changement affecte un système ; la loi de Grimm constitue pour ses successeurs un véritable « programme de recherche ». La notion de structure qui émerge sera un des espoirs des structuralismes du XX<sup>e</sup> siècle, dont le statut ontologique sera discuté.

Parallèlement à ces travaux historiques, les questions sur l'origine des langues et du langage ont progressivement disparu. La remise en cause des schémas mythiques (Adam, Babel, dispersion des hommes) possède au moins deux sources : le travail



empirique et continu de comparaison des langues ; parallèlement, sur un plan plus spéculatif, avec Hobbes, Kant, Rousseau, etc. émerge une anthropologie de la finitude humaine, qui met en évidence le caractère contingent de l'apparition du langage. Ce double mouvement conduit à la formulation d'un interdit qu'on trouve dans l'article deux des statuts de la Société de linguistique de Paris, promulgués en 1866. L'argumentation porte sur la dimension philologique de l'« absence de documentation », et s'inscrit dans un débat concernant ce que l'on peut définir comme un « fait ».

C'est à la suite de ce parcours historique que les auteurs abordent, dans le chapitre VI, la constitution de la linguistique comme discipline. La question 44 aborde ainsi l'adjectif « général » dans « linguistique générale » : il peut signifier, selon la construction saussurienne, l'attachement à dégager des principes généraux d'une description des langues ; il peut signifier, comme cela apparaît chez Meillet, le résultat d'une généralisation tendancielle des résultats des linguistiques particulières ; enfin, de manière plus éloignée, il peut renvoyer aux « problèmes généraux d'ordre linguistique », au service du thème de la socialité linguistique. Avec le rôle fondateur du *Cours de linguistique générale*, la linguistique générale définie par Saussure forme un système aussi serré que la langue. Ce qui caractérise les études sur le langage, c'est que l'objet ne peut pas être séparé du point de vue selon lequel on l'envisage. Les principes de ce système sont tout d'abord le rapport système/valeur, qui présuppose lui-même la dualité synchronie/diachronie. Par le principe sémiologique de l'arbitraire du signe, la linguistique est placée au début du *CLG* au sein d'une science plus large, la sémiologie, dont elle est en même temps une sorte de modèle.

Les auteurs concluent donc ce large panorama en montrant que pour le linguiste, les continuités semblent plus essentielles que les ruptures : « la réception des concepts et des théories est un processus lui-même historique sur lequel conviendrait de n'être pas entièrement naïf » (p.242).

Pour conclure, cet ouvrage propose une lecture très stimulante, pleine de satisfactions intellectuelles et d'éclaircissements sur des aspects essentiels pour des objets aussi proches et familiers que les langues et le langage. Il regorge en outre d'analyses minutieuses et d'exemples précis qui éclairent et servent le propos général, tout en proposant quelques aspects presque anecdotiques qui agrémentent cette lecture de dimensions historiques minutieuses, pour la rendre parfois presque jubilatoire.

## PLAN

---

## AUTEUR

---

Julien Longhi

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : [j.longhi@wanadoo.fr](mailto:j.longhi@wanadoo.fr)